



Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901

50 Rue du Docteur SAUVAT

63500 ISSOIRE

Tél : 06 51 12 57 02

Mail : ahqh.issore@gmail.com

Inscription au Vide-Greniers

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

Immatriculation véhicule :

Tarif : 8€ par emplacement

Nb emplacement de 5m sur 3m (équivalent à 2 places de parking)

- | | |
|--|-------|
| ☐ 19 Avril 2026 | |
| ☐ 24 Mai 2026 | |
| ☐ 28 Juin 2026 | |
| ☐ 04 Octobre 2026 | |

Total €

Documents à fournir :

- ☐ Copie recto-verso de la carte d'identité
- ☐ Chèque à l'ordre de AHQH (sur rdv ou dans la boîte de l'association)
- ☐ Attestation sur l'honneur

La validation des inscriptions ne se fera qu'après réception des paiements à l'adresse de l'association ci-dessus.

- ☐ Je certifie avoir une assurance responsabilité civile
- ☐ Je reconnais avoir lu et accepté le règlement de l'évènement

Date

Signature

Lieu des évènements : PARKING DU COQ HARDI , Boulevard François Mitterrand, ISSOIRE

AHQH 2026



Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901

50 Rue du Docteur SAUVAT
63500 ISSOIRE
Tél : 06 51 12 57 02
Mail : ahqh.issore@gmail.com

Règlement Intérieur pour les Exposants

1. ****Inscription**** :
 - Tous les exposants doivent s'inscrire à l'avance auprès de l'organisateur.
 - Les frais d'inscription doivent être payés avant la date limite indiquée.
 - Un emplacement par artisan avec un numéro de Siret.
2. ****Installation des Stands**** :
 - Les stands doivent être installés pas plus de 2h avant le début de l'événement.
 - Chaque exposant est responsable de l'installation et du démontage de son stand.
3. ****Vente des Articles**** :
 - Seuls les articles d'occasion peuvent être vendus lors du vide-grenier (ce n'est pas le cas pour le marché artisanal).
 - La vente de produits alimentaires est interdite, sauf autorisation spéciale de l'organisateur.
 - La vente de produits illicites et de contrefaçon est interdite.
4. ****Sécurité**** :
 - Les exposants doivent veiller à la sécurité de leurs stands et des articles exposés.
 - Il est interdit de laisser des objets dangereux à portée du public.
5. ****Propreté**** :
 - Les exposants doivent maintenir leur espace propre et disposer des déchets dans les poubelles prévues à cet effet.
 - À la fin de l'événement, chaque exposant doit nettoyer son espace et emporter ses invendus.
6. ****Comportement**** :
 - Les exposants doivent adopter un comportement respectueux envers les visiteurs et les autres exposants.
 - Toute forme de harcèlement ou de comportement inapproprié sera sanctionnée.
7. ****Responsabilité**** :
 - L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dommage des articles exposés.
 - Les exposants sont responsables de leurs propres assurances (voiture et responsabilité civile). Elles devront être valables le jour de l'événement.
8. ****Annulation**** :
 - En cas d'annulation de l'événement pour des raisons indépendantes de la volonté de l'organisateur, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.
9. ****Organisation**** :
 - En cas de départ prévu plus tôt, avertir les organisateurs pour qu'ils puissent prévoir un emplacement approprié.

Pour toutes informations supplémentaires vous pouvez vous connecter sur notre page Facebook
<https://m.facebook.com/p/Ahgh-Association-Quartier-H%C3%B4pital-Issore-100088713008465/> ou sur notre site <https://ahqh-issore.fr>

Date

Signature

Lieu des événements : PARKING DU COQ HARDI, Boulevard François Mitterrand, ISSOIRE